

Votre compte ameli, c'est aussi des services de prévention

Votre espace personnel vous aide à préserver votre santé et celle de votre famille. Retrouvez des offres en santé adaptées à votre âge et à votre situation.

Le coaching en ligne Santé Active.

Il vous aide à adopter chaque jour les bons réflexes pour préserver votre santé.

- Pour vous inscrire, rendez-vous sur votre compte ameli et choisissez votre programme : Nutrition Active, Santé du Dos ou Santé du Cœur.
- Sélectionnez ensuite le coach virtuel qui vous accompagnera à votre rythme tout au long de votre coaching.
- Conseils personnalisés, exercices pratiques, vidéos et animations ludiques vous aident à modifier durablement vos habitudes de vie.

Téléchargez l'appli ameli

Partout, à tout moment, retrouvez les services de votre compte ameli gratuitement sur l'appli smartphone et tablette.



Pensez-y !

Avec l'annuaire santé, retrouvez également les tarifs, horaires, spécialités et localisation des médecins et établissements de soins.

Facilitez-vous la vie avec votre compte ameli

Votre espace personnel vous permet d'accéder à de nombreux services en ligne.

Besoin de suivre vos dépenses santé ?

Consultez vos remboursements en temps réel, retrouvez et enregistrez vos relevés mensuels.

Besoin d'une attestation ?

Téléchargez votre attestation de droits ou d'indemnités journalières.



Besoin d'une couverture santé à l'étranger ?

Obtenez votre carte européenne d'assurance maladie.

Gagnez du temps, faites vos déclarations en ligne

Sur internet, votre compte ameli vous permet de mettre à jour votre situation en quelques clics.

Besoin de changer de domicile ?

Déclarez votre nouvelle adresse.

Un nouveau-né dans la famille ?

Déclarez sa naissance.

Le suivi de vos enfants en bas âge.

Il vous propose un calendrier de suivi, des conseils, des informations sur vos prochains examens.

Des questions à poser à votre caisse ?

Contactez un conseiller par e-mail depuis votre messagerie. Vous recevrez une réponse personnalisée.

Vous pouvez aussi déclarer

la reprise d'un emploi ainsi que la perte ou le vol de votre carte Vitale.

